Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction ert d'habitation : rapport annuel et comptes de l'exercice 1965

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation

Assemblée générale ordinaire
Samedi 21 mai 1966, à 15 h. 15 à l'aula de l'Université commerciale de Saint-Gall.

Ordre du jour:
1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 1965 à Genève.
2. Rapport sur l'exercice 1965.
3. Comptes de l'exercice 1965.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Elections:
   a) du comité,
   b) des vérificateurs de comptes.
6. Divers et propositions individuelles.

Rapport annuel et comptes de l'exercice 1965

Généralités
Le comité a liquidé en trois séances les affaires courantes. Nous avons accordé à 7 coopératives d'habitation des nouveaux cautionnements. Par ailleurs 3 cautionnements accordés précédemment ont vu leurs montants augmentés. Le nombre de cautionnements accordés a passé durant l'exercice écoulé de 38 à 44.
L'évolution de la construction d'immeubles par des coopératives n'a subi que peu de changements. Même si en 1965 l'activité de la construction fut plus intense, nous devons constater que les coopératives de construction ne sont que faiblement représentées dans cet essor et l'on remarque déjà un léger ralentissement pour 1966. Le marché du logement manque tout particulièrement d'appartements avantageux dont les prix sont accessibles à la classe moyenne.
En juillet écoulé, nous avons appris que le Conseil fédéral avait l'intention de mettre à disposition des constructeurs de HLM les capitaux disponibles de la Caisse d'assurance chômage. Ces capitaux devraient en particulier permettre de cautionner des prêts hypothécaires de deuxième ou troisième rang. Ces cautionnements devraient être garantis par la Confédération, le canton, la commune ou par une coopérative de cautionnement faisant partie de l'Union suisse des Coopératives de cautionnement hypothécaire.
Cet effort de favoriser la construction de HLM fut bien accueilli tant par l'USAL que par nous-mêmes. Vu que notre Coopérative de cautionnement n'était pas affiliée à l'Union suisse des Coopératives de cautionnement hypothécaire, nous ne pouvions garantir de tels prêts, c'est pourquoi nous avons prié l'USAL (Union suisse pour l'amélioration du logement) d'entreprendre les démarches nécessaires pour faire admettre notre coopérative en qualité de membre de l'Union des coopératives suisses de cautionnement hypothécaire. L'intervention de l'USAL auprès du Département fédéral de l'économie publique fut couronnée de succès.
Nous nous permettons de rappeler à nos Coopératives d'habitation que, conformément à nos statuts, le cautionnement peut atteindre le 90% du coût de construction. Le 10% manquant devant être constitué, dans la mesure du possible, par des fonds propres. Lors de la construction de grands ensembles d'immeubles locatifs, il convient en outre de prendre en considération d'autres avantages visant à abaisser le coût de construction, à savoir: les commandes de matériaux de construction en grande série et la possibilité de construire avec des éléments préfabriqués.
Nous apprécions également l'action entreprise par l'Union suisse pour l'amélioration du logement visant à **faciliter le financement final** et la création d'un **fonds de solidarité** destiné à encourager la construction d'appartements par des coopératives.

Effectif des membres au 31 décembre 1965

	Nombre de membres 1965	Nombre de membres 1964	Parts sociales souscrites 1965	Parts sociales souscrites 1964
a) Coopératives de construction et d'habitation	174	173	480 200.—	453 400.—
b) Corporations de droit public et privé	14	14	242 300.—	239 800.—
c) Membres individuels	10	10	1 700.—	1 700.—
	198	197	724 200.—	694 900.—

Le capital en parts sociales de 724 200 fr. était **entièrement** versé au 31 décembre 1965.
Le capital de garantie s'élevant à 108 500 fr. est resté sans changement.

Organes de la coopérative

Notre ancien secrétaire central **M. Henrich Gerteis,** décédé en mai 1965, a été vivement regretté. Homme rompu aux problèmes du logement et du financement d'habitations à caractère social, il nous a rendu de très précieux services depuis la fondation de notre institution. Nous perdons en M. Henrich Gerteis un de nos plus précieux collaborateurs et lui sommes reconnaissants de son dévouement à la cause que nous défendons.

L'assemblée générale de Genève du 15 mai 1965 a élu un nouveau membre du comité en la personne de M. Rudolf Riedi de Winterthour.

Pour 1965 le comité était constitué comme suit: président: Hans Portmann, Riehen; vice-présidents: Robert Gerber, professeur, Neuchâtel, et Dr Rudolf Schaller, Zurich; caissier: Hans Bänninger, directeur, Zurich; secrétaire: Emile Matter, directeur, Riehen; procès-verbaux: Armin Brosi, Thoune; assesseurs: Albert Meier, Saint-Gall; Karl Zurcher, Saint-Gall; Rudolf Riedi, Winterthour.
La Commission d'examen qui préavise les demandes de cautionnement est composée de trois membres du comité: H. Portmann, H. Bänninger et Dr R. Schaller.
Les vérificateurs des comptes sont: Jules Glauser, Bienne; Hans Knutty, Bâle; Kurt Gnehm, Zurich, et en qualité de suppléants: Gérald Ayer, Fribourg, et Fritz Boss, Thoune.

Statistique des cautionnements 1965

	Nombre	Fr.
a) Cautionnements effectués au 31.12.64	38	4 039 885.35
Augmentation: nouveaux cautionnements	7	1 226 250.—
Augmentation de 3 cautionnements déjà accordés	—	91 500.—
	45	5 357 635.35
A déduire: le remboursement d'un prêt	1	11 400.—
Amortissements durant l'exercice	—	301 489.55
Cautionnements effectifs au 31.12.65	44	5 044 745.80
b) Cautionnements accordés mais non encore effectués au 31.12.65	12	3 550 000.—

Les prêts hypothécaires, cautionnés par notre coopérative furent accordés par les banques et institutions suivantes:

Banque Centrale Coopérative, Bâle	4	389 250.—
Banque Centrale Coopérative, Zurich	4	274 000.—
Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld	1	100 500.—
Banque Cantonale, Saint-Gall	4	470 250.—
Caisse de pension des Chemins de fer rhétiques, Coire	1	2 686.75
Banque Cantonale de Berne	3½	252 500.—
Banque Cantonale de Schwytz	2	56 000.—
Banque Hypothécaire & Commerciale Suisse, Soleure	1	83 000.—
Banque Cantonale, Soleure	1	235 000.—
«USC» Bâle	1	245 850.—
Banque Cantonale Neuchâteloise	1	74 123.60
Banque Cantonale Glaronnaise, Glaris	1	93 500.—
Banque de l'Etat de Fribourg	1	152 756.45
Banque Cantonale Lucernoise, Lucerne	½	140 092.—
Caisse d'Epargne de l'Administration, Saint-Gall	1	167 987.—
Banque Cantonale d'Argovie, Aarau	1	150 000.—
Banque Cantonale Zurichoise, Zurich	16	2 157 250.—
	44	5 044 745.80

Immeubles cautionnés par canton:

Aarau	1	Report	12
Bâle-Ville	1	Neuchâtel	1
Berne	6	Schwytz	2
Fribourg	1	Saint-Gall	5
Glaris	1	Soleure	2
Grisons	1	Thurgovie	1
Lucerne	1	Zurich	21
A reporter	12		44

Bilan au 31 décembre 1965
(Avant la répartition du bénéfice)

		Actif	Passif
Banques «ZKB»		44 361.—	
«GZB»		12 344.60	
Titres		825 000.—	
Impôt anticipé		1 608.20	
Mobilier		1.—	
Actif transitoire (int. couru)		2 600.45	
Capital (parts sociales)			724 200.—
Réserve-ducroire			113 500.—
Passif transitoire			2 500.—
Pertes et profits:			
Report 1964	246.80		
Bénéfice 1965	45 468.45		45 715.25
		885 915.25	885 915.25

Cautionnements effectués au 31.12.65	5 044 745.80
Cautionnements accordés mais non effectués au 31.12.65	3 550 000.—
Capital de garantie souscrit	108 500.—

Pertes et profits de l'exercice 1965

	Charges	Produits
Indemnités et séances du comité	3 365.20	
Frais d'estimation	460.—	
Impôts et contributions	3 485.80	
Frais généraux	564.85	
Cotisations AVS	26.40	
Report de l'exercice précédent		246.80
Intérêts actifs		31 953.55
Primes de cautionnement		19 747.15
Finances d'admission		40.—
Finances d'inscription et d'examen		1 630.—
Solde — Bénéfice à disposition	45 715.25	
	53 617.50	53 617.50

Propositions du comité pour la répartition du bénéfice

A la Réserve-ducroire	24 000.—
Intérêt 3% aux parts sociales	21 292.70
Report à Pertes et profits c/nouv.	422.55
	45 715.25

Trad. R. Gerber